

Bureau du commissaire au renseignement

Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2026

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada représenté par
le Bureau du commissaire au renseignement, 2026.

No de catalogue : D98-3F-PDF
ISSN 2819-0920

Table des matières

1. Introduction	1
2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs.....	2
3. Risques et incertitudes.....	3
4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes	3
5. Approbation des cadres supérieurs.....	3
Annexe A – État des autorisations (non vérifié).....	4
Annexe B – Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié).....	5

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2026

**Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants
quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

1. Introduction

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport trimestriel devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses. Le présent document n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen externe.

Le Bureau du commissaire au renseignement (BCR) est un organisme indépendant et quasi judiciaire du gouvernement du Canada. Le Bureau du commissaire au renseignement appuie la réalisation du mandat de surveillance du commissaire au renseignement tel qu'il est défini dans la Loi sur le commissaire au renseignement. Le commissaire au renseignement approuve – ou n'approuve pas – certaines activités de sécurité nationale et de renseignement prévues par le Centre de la sécurité des télécommunications et le Service canadien du renseignement de sécurité et autorisées par leurs ministres respectifs.

Vous trouverez une description sommaire de la responsabilité essentielle du BCR dans la [partie II du Budget principal des dépenses](#). De plus amples renseignements sur le BCR figurent sur le [site Web du Bureau](#).

Méthode de présentation du rapport

Le présent rapport trimestriel a été établi par la direction selon une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations ci-joint comprend les autorisations de dépenses du BCR telles qu'elles sont approuvées dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2026-2027 ainsi que dans les crédits centraux reçus du Conseil du Trésor. Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'un référentiel d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le BCR utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2026

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section donne les faits saillants des résultats financiers pour le trimestre qui s'est terminé le 30 juin 2026, ainsi qu'une explication des écarts par rapport à la même période de l'exercice précédent, lorsque le seuil d'importance relative dépasse 5 000 \$ pour les dépenses de programme et les crédits législatifs.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs (en milliers de dollars)

	2026-2027 Autorisations budgétaires jusqu'au 31 mars 2027	2025-2026 Autorisations budgétaires jusqu'au 31 mars 2026	Écart entre les autorisations budgétaires	Dépenses cumulatives au T1 de 2026-2027 (30 juin 2026)	Dépenses cumulatives au T1 de 2025-2026 (30 juin 2025)	Écart entre les dépenses cumulatives
Crédit 1 Dépenses de programme	2 454	2 453	2	392	234	158
Autorisations législatives	196	183	13	49	0	49
Total	2 650	2 636	15	441	234	207

État des autorisations

À la fin du premier trimestre, le 30 juin 2026, le BCR avait reçu des autorisations totalisant 2 651 000 \$ (incluant 196 000 \$ en autorisations législatives).

L'augmentation globale de 15 000 \$ des autorisations législatives est le résultat d'une augmentation des autorisations législatives reçues.

État des dépenses ministérielles budgétaires par article courant

Pour le trimestre financier terminé le 30 juin 2026, les dépenses budgétaires ont augmenté de 207 000 \$ par rapport à la même période de l'année précédente.

Le tableau ci-dessous donne une explication de ces changements, par article courant.

Article courant	Changements aux dépenses votées et législatives (trimestre ayant pris fin le 30 juin 2026 par rapport au trimestre ayant pris fin le 30 juin 2025)	(en milliers de dollars)
Crédit 1 – Dépenses du programme		
1 Personnel	L'augmentation est attribuable aux augmentations salariales annuelles, ainsi qu'aux différences temporelles liées aux charges à payer sur la paye et aux ajustements des CAFE.	71
2 Transports et communications	La différence reflète un écart temporel, les frais de déplacement ayant été comptabilisés plus tôt au cours de l'exercice précédent.	(5)
3 Information		2
4 Services professionnels et spéciaux	L'augmentation reflète le calendrier de paiement des factures. Au cours de l'exercice précédent, un seul paiement contractuel avait été effectué au T1 avant que la totalité de l'allocation budgétaire	7

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2026

	ne soit reçue, tandis que plusieurs factures avaient été payées au T1 de l'exercice actuel.	
5 Location	L'écart est attribuable au moment des paiements de loyer, qui ont été traités plus tard au cours de l'exercice précédent après la confirmation de l'allocation budgétaire complète.	82
6 Réparation et entretien		0
7 Services publics, fournitures et approvisionnements		1
9 Acquisition de machines et de matériel		0
Total partiel du crédit 1		158
Dépenses législatives		
1 Personnel	Au cours du dernier exercice, les 3 premiers mois de l'EBP n'ont été facturés qu'à la mi-juin et n'ont été payés qu'en juillet après avoir reçu la totalité des fonds	49
Total		207

3. Risques et incertitudes

La charge de travail du BCR dépend en grande partie sur la demande et le BCR ne contrôle pas le volume, la complexité, ni le calendrier des dossiers soumis pour examen. Par conséquent, afin de maintenir sa capacité à exécuter son mandat en tant que très petit organisme, il doit continuer à gérer prudemment ses ressources humaines et financières.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu de changements significatifs en ce qui a trait aux opérations, au personnel et aux programmes.

5. Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Version originale signée par

L'honorable Simon Noël, c.r.
Commissaire au renseignement

Ottawa (Canada)
Le 24 août 2026

Version originale signée par

Justin Dubois
Dirigeant principal des finances

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2026

Annexe A – État des autorisations (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Exercice 2026-2027			Exercice 2025-2026		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2026	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2026	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses du programme	2 454	392	392	2 453	234	234
Autorisations législatives – Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	196	49	49	183	0	0
Total des autorisations	2 650	441	441	2 636	234	234

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2026

Annexe B – Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Exercice 2026-2027			Exercice 2025-2026		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2026	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2026	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	1 394	323	323	1 379	203	203
Transports et communications	27	0	0	27	5	5
Information	30	2	2	30	0	0
Services professionnels et spéciaux	647	32	32	811	26	26
Location	373	82	82	309	0	0
Réparation et entretien	50	0	0	50	0	0
Services publics, matériel et fournitures	20	2	2	20	0	0
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	110	0	0	10	0	0
Acquisition de matériel et d'outillage	0	0	0	0	0	0
Autres subventions et paiements	0	0	0	0	0	0
Dépenses budgétaires brutes totales	2 651	441	441	2 636	234	234
Dépenses budgétaires nettes totales	2 651	441	441	2 636	234	234